**Ministère de la Santé**

**Avis d’Appel d’0ffres National (AAON) N° 02/MT/2013/MS**

1. Cet Avis d’appel d’offres fait suite à l’Avis Général de Passation des Marchés paru dans *le journal HORIZONS*  en date du 04 avril 2013.
2. Le Ministère de la Santé a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer l’initiative d’accélération de l’atteinte des OMD Santé et a l’intention d’utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d’acquisition de 18 ambulances.

Le délai de livraison est de six (06) semaines à compter de la date de notification du marché issu du présent appel d’offres

1. La passation du Marché sera conduite par Appel d’Offres Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère de la Santé; Direction des Affaires Financières belkotob@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d’Appel d’offres à l’adresse mentionnée ci-après : **Direction des Affaires Financières Avenue G. Nasser (ex dispensaire Mozy); B.P : 3595 ; Tél. : (222) 45 29 62 01 ; Fax : (222) 45429 62 01 Nouakchott – Mauritanie**, tous les jours ouvrables (Dimanche au Jeudi) de 8 heures à 16 heures.

1. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d’Appel d’offres complet en formulant une demande écrite à l’adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable au **Trésor Public exclusivement**, de quatre vingt mille (80.000) Ouguiyas. La méthode de paiement sera par versement direct au trésor public. Le document d’Appel d’offres sera remis au candidat directement.
2. Les offres devront être soumises à l’adresse ci-après : **Commission de Passation des Marchés des Secteurs Sociaux (CPMSS), Avenue Moctar Ould DADAH Immeuble Mouna 1er étage : tel. 45242584, Nouakchott – Mauritanie** au plus tard le **18/09/2013** à **12h.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l’adresse ci-dessus indiquée le 18/09/2013.
3. Les offres doivent comprendre obligatoirement une garantie de soumission d’un montant de  quatre millions cinq cent mille (4.500.000) Ouguiyas

Cette garantie de soumission devra demeurer valide pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt.

**Le Secrétaire Général**

**Dr EL MOCTAR HENDE**